



INVESTISSEMENTS

BUDGET > **14 MILLIONS DE FRANCS**

ZONE > **BOULARI - MONT-DORE**

OBJECTIFS > **• AMÉLIORER LA QUALITÉ DU RÉSEAU
• FAIRE BAISSER LE TEMPS DE COUPURE**

PÉRIODE DES TRAVAUX > **1 MOIS COURANT JUILLET-AOÛT 2014**

supplémentaires permettant des manœuvres de réalimentation plus rapides, afin d'augmenter la réactivité en cas d'incidents et ainsi, réduire au maximum le temps de coupure aux clients.

Afin de s'intégrer au mieux dans le paysage urbain et d'occasionner le moins de gêne possible aux riverains, ces travaux s'inscrivent dans le programme de transformation urbain Néobus. Ces travaux sont le fruit d'une réflexion à long terme en collaboration étroite avec les autorités provinciales et municipales.

Le poste de transformation aérien « Boulari » actuellement situé rue Antoine Griscelli, face à l'agence OPT va être supprimé. La partie aérienne de la ligne haute tension reliant la station d'épuration à la rue des Bruguiera va aussi disparaître et cette section du réseau va être enfouie. Le poste Acajou sera pour sa part équipé de télécommandes

En interne les projets d'investissements impliquent aussi de nombreux services : ici C.Thomas et J. Levant du service Gestion et Conduite des Réseaux et S. Baccot, du service Ingénierie et Maintenance des Réseaux



PRÉVENTION ÉLAGAGE

EEC VEILLE À LA SÉCURITÉ DES PERSONNES ET DES BIENS À PROXIMITÉ DES OUVRAGES.

Tout au long de l'année, EEC effectue des visites de surveillance de son réseau électrique et réalise un programme d'élagage. En effet, les branches d'un arbre situées à proximité d'une ligne électrique peuvent, dans certaines circonstances, provoquer des interruptions de fourniture, incendies ou chutes de câbles.

EEC et Propriétaires, chacun ses droits et devoirs :

• **EEC** a l'obligation de couper les arbres et les branches qui risquent d'entrer en contact avec des conducteurs aériens d'électricité

autour du réseau dont elle a la gestion, et d'y maintenir la végétation aux distances de sécurité réglementaires.

• **Le propriétaire** a l'obligation de maintenir la distance de sécurité entre la végétation qui lui appartient et les câbles de distribution d'énergie électrique. Il peut effectuer lui-même les travaux d'élagage selon certaines conditions de sécurité (cf. notre flyer « Prévention élagage » disponible en espaces clientèles EEC) et après en avoir averti EEC (via une Déclaration d'Intention de Commencement de Travaux). En tant que « possesseur de la végétation » il peut voir sa responsabilité engagée envers EEC en cas de chute de végétation sur une ligne, pouvant provoquer des dégradations matérielles.



LES PROPRIÉTAIRES DOIVENT DONC VEILLER TOUTE L'ANNÉE À CE QUE LA DISTANCE RÉGLEMENTAIRE* ENTRE LEUR VÉGÉTATION ET LA LIGNE ÉLECTRIQUE SOIT RESPECTÉE.

* CES DISTANCES RÉGLEMENTAIRES PEUVENT ÊTRE CONNUES EN APPELANT LE SERVICE ÉLAGAGE D'EEC AU 46.36.36



TARIF DE L'ÉNERGIE

• POURQUOI L'ÉLECTRICITÉ COÛTE-T-ELLE CHER EN NOUVELLE-CALÉDONIE ?

Le fait d'être sur une île nous oblige à être totalement autonome en production. La production doit couvrir la totalité de nos besoins y compris lors des pics de consommations même si ces pics ne se produisent qu'une fois dans la journée.

Le tarif est règlementé par le gouvernement de la NC et le prix du kWh est réévalué par le gouvernement tous les trimestres. Il n'a cependant pas bougé depuis janvier 2013.

> 80% de l'électricité est produite à partir d'énergies fossiles (fioul, charbon...)

> Ces combustibles sont importés et leur prix dépend des marchés internationaux, donc non contrôlés par notre pays.

> Sur ce coût viennent s'ajouter les dépenses de transport de stockage, de commercialisation et de distribution.

Pour mieux comprendre la répartition des coûts, voici comment se décompose poste par poste une facture d'électricité de 10 000F.



10 000 F facturés =

5 630 F /56,3%
Achat d'énergie à ENERCAL



2 810 F /28,1%
Charges d'exploitation EEC (avec amortissements)

- Salaires
- Sous-traitants
- Achat de matériel



1 250 F /12,5%
Taxes et impôts

- Taxe communale
- Redevances mairies
- Impôt sur sociétés
- Contribution Enercal



310 F /3,1%
Résultat EEC après impôt



• COMMENT FAIRE BAISSER SA FACTURE D'ÉLECTRICITÉ ?

Le meilleur moyen d'agir sur sa facture d'électricité, c'est de réduire sa consommation, car n'oublions pas : l'électricité la moins chère c'est celle que l'on ne consomme pas.

LES CONSEILS DE KEVIN

VOTRE «COACH ÉNERGIE EEC»

Je vous recommande l'usage d'ampoules basse consommation ! Ne laissez pas vos appareils électriques en veille car ils consomment inutilement de l'énergie.



L'énergie est notre avenir, économisons-la.

COACHING ÉCONOMIE D'ÉNERGIE

GROS PLAN SUR L'ÉCLAIRAGE DE LA MAISON (À LUMINOSITÉ ÉGALE) ET LA VEILLE DES APPAREILS ÉLECTRIQUES

ÉCLAIRAGE

Ampoules halogènes

1 mois = 192 F
Lampe halogène (40 watts) 5 h d'utilisation journalière.

Ampoules à basse consommation

1 mois = 58 F
Lampe (12 watts) 5 h d'utilisation journalière.

Ampoules à incandescence

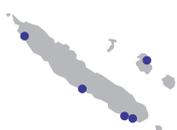
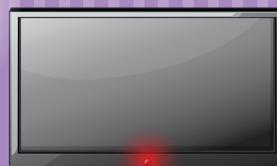
1 mois = 288 F
Lampe (60 watts) 5 h d'utilisation journalière.

TÉLÉVISEUR

Ne laissez pas vos appareils électriques en veille, ils consomment inutilement de l'énergie.

1 an = 5400 F
TV LCD (150 watts) 5 h d'utilisation journalière.
1 an = 1277 F
19 h de veille journalière.

Economisez 20% de son coût annuel en éteignant votre appareil.



5 Espaces Clientèle à votre service

Nouméa : 46 36 36 - Boulari : 46 36 36
Bourail : 44 11 10 - Koumac : 47 61 18
Lifou : 45 12 33

15 rue Jean Chalier - BP F3
98 848 NOUMÉA CEDEX
clientele@eec.nc — www.eec.nc

